CODEVIC CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Rapport d'activité

2022

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2022

18 janvier – Atelier de présentation du projet SESAME

25 janvier – Atelier de présentation du projet de territoire

12 mai – Comité de coordination

31 mai – Programme SESAME : Visite des serres de Beaudreville

9 juin – Programme SESAME : Atelier mobilisation citoyenne

14 juin – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Atelier de présentation du diagnostic

18 juin – Programme SESAME : Visite Épi du Val d'Orge

22 juin – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Formation pratique au « Zéro déchets » (deux séquences)

28 juin – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Atelier actions du prochain PLPDMA

2 juillet – Réunion plénière de restitution

15 septembre – Comité de coordination

18 octobre – Programme SESAME : Atelier co-créatif 1er temps

10 novembre – Atelier Prévention Santé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Mairie de La Norville

14 novembre – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Visite de l'Écosite de Vert-le-Grand

15 novembre – Santé et accès aux soins : Présentation du diagnostic santé du territoire

22 novembre – Programme SESAME : Créer un collectif SESAME

28 novembre – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Visite de l'Écosite de Vert-le-Grand

1er décembre – Programme SESAME : Atelier co-créatif 2e temps

6 décembre – Comité de coordination

10 décembre – Réunion plénière de restitution

RÉUNIONS DU COMITÉ DE COORDINATION

Constituant l'instance d'interface entre le CODEVIC et Cœur d'Essonne Agglomération, le comité de coordination a pu organiser les différents travaux et le calendrier de l'année 2022. Le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année 2022 : le 12 mai, le 15 septembre et le 6 décembre.

À la première réunion, en date du 12 mai, 12 membres du CODEVIC se sont portés volontaires, en plus de François BATAILLARD, Président et membre d'office. Le comité de coordination s'est composé, pour l'année 2022, de 19 membres, répartis dans le tableau ci-après :

Nom et Prénom	Profil
François BATAILLARD	Président du CODEVIC
Alain LAMOUR	Vice-président de l'agglo
Frédéric PETITTA	Vice-président de l'agglo
Etienne MONPAYS	Représentant de la direction générale
François FROMONT	Membre du cabinet
Juliette GUILHAUMON	Agent du service Développement Durable
Leïla NGOCK	Agent du service Développement Durable
Paul MASSON	Collège des acteurs institutionnels
Jean-Marie GARRIDO	Collège des acteurs économiques et sociaux
Fabrice WALLOT	Collège des acteurs éducatifs
Marie LESPERT-CHABRIER	Collège des associations
Gilles FREYSSINET	Collège des associations
Dominique POULIQUEN	Collège des associations
Olivier AUGER	Collège des citoyens
Elodie BEAUDRON	Collège des citoyens
Gilles LELU	Collège des citoyens
Julien MOLL	Collège des citoyens
Emmanuel BRETON	Collège des citoyens
Grégory LOËSEL	Collège des citoyens

À partir de ces travaux préparatoires du comité, le CODEVIC a mené, au cours de l'année 2022, des travaux de réflexion et a participé à des temps de découvertes, axés sur la **transition agricole et alimentaire**, la **prévention des déchets** et la **santé**.

POUR LE COMITÉ PERMANENT DU PROGRAMME SESAME DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Le CODEVIC est partenaire du **programme SESAME, lauréat d'un appel à projet national Territoire d'Innovation Grande Ambition (TIGA)** piloté par Cœur d'Essonne Agglomération, et fédère plus de 50 partenaires au sein d'une Alliance Agricole et Alimentaire locale, chacun déployant une ou plusieurs actions selon les axes stratégiques définis.

SESAME est un programme de transition agricole et alimentaire local, transversal « du champs à l'assiette » qui vise à fournir une alimentation saine, locale et de qualité accessible à tous (50% de la

restauration collective et 10% de l'alimentation globale du territoire), assurer une juste rémunération des agriculteurs et améliorer les impacts environnementaux de l'agriculture et de l'alimentation. Il s'appuie sur tous les acteurs concernés, sur une communauté scientifique et de recherche et comporte un volet important de mobilisation des habitants « consomacteurs ». La contribution du CODEVIC s'inscrit dans cette optique de mobilisation citoyenne.

Mobilisation citoyenne

Visite de l'épicerie participative de l'EPI du Val d'Orge à Longpont-sur-Orge

Les membres du CODEVIC ont visité au mois de juin l'épicerie participative du Val d'Orge, à Longpont-sur-Orge.

L'Epi du Val d'Orge

Pour une alimentation respectueuse de l'environnement

L'EPi du Val d'Orge

L'EPI du Val d'Orge est une épicerie participative, sous forme d'association à but non lucratif qui met en œuvre pour ses adhérents un groupement d'achats (l'épicerie) avec une implication forte de ses membres dans la gestion quotidienne du site (au moins 2h par mois), hébergée à titre gracieux au sein de l'EPHAD du Château de Lormoy à Longpont-sur-Orge.

Cette visite a permis de voir l'EPI comme outil de relocalisation de l'alimentation et en matière de création de liens humains.

Lors de la restitution de cette visite en séance plénière, un débat a eu lieu sur les produits et leur accès, qui restent sur une typologie haut de gamme, et touchent un public déjà fortement sensibilisé aux enjeux d'alimentation durable et responsable. En effet, bien que le groupement d'achat et la gestion associative bénévole qui réduit les coûts intermédiaires permettent de générer des économies au profit des membres sans impacter les revenus des producteurs, le prix n'est pas le critère le plus important dans cette démarche qui privilégie la qualité des produits et la relation humaine : ce sont des produits moins chers par rapport au marché dans leur gamme, mais qui restent plus chers que le panier moyen des ménages.

C'est un modèle d'initiative citoyenne intéressant dans la transition agricole et alimentaire locale que souhaite promouvoir le programme SESAME, même s'il ne permettra pas de toucher l'ensemble de la population du territoire. La question de l'engagement bénévole est également un facteur limitant.

Si l'épicerie accepte de nouveaux adhérents, elle a pour vocation de rester une structure petite et locale. C'est l'essaimage qui est recherché et d'autres épiceries participatives pourraient ainsi être créées de manière complémentaire sur le territoire. La dimension de réseau d'EPI est importante.

L'échange en plénière a mis également en avant la nécessité de communiquer largement auprès de la population sur l'importance des produits frais et locaux dans l'alimentation, et des actions pourront être proposées à l'Agglomération et ses partenaires dans le cadre du programme SESAME en ce sens.

L'épicerie dispose également d'un jardin partagé, modèle tout à fait complémentaire de l'EPI. C'est une démarche plus largement mise en œuvre dans plusieurs communes de Cœur d'Essonne Agglomération, avec la création récente de deux nouveaux jardins partagés à Ollainville et Leuville-sur-Orge avec l'association *J'adopte un potager* et soutenus par SESAME.

Ces jardins partagés, qui ont une vocation collective (géré par un collectif) par rapport aux jardins familiaux (qui sont affectés à un seul individu), sont des outils intéressants pour mobiliser les habitants et les scolaires autour de la transition agricole et alimentaire locale, et peuvent être une piste à approfondir dans la mobilisation citoyenne autour du programme SESAME.

Visite des Serres de Beaudreville

La visite des **Serres de Beaudreville** a permis de mettre en avant le modèle mixte de ce tiers-lieu qui héberge des activités de production agricole, de transformation, de commercialisation et de services sur 6 000 m² d'anciennes serres agricoles tout en accueillant du public dans une logique d'hybridation entre agriculture et culture (ateliers, expositions, conférences, films, formations, soirées et repas à thèmes).

Le projet a été initié par Julien Perrin, apiculteur dans l'Essonne, qui a rassemblé autour de lui un collectif de personnes, et a pu se développer grâce au soutien de nombreux partenaires (PNR, SAFER, collectivités, acteurs économiques...). Il se situe sur d'anciennes serres en friche depuis 12 ans, rachetées et réhabilitées en novembre 2020. 11 projets y ont été initiés à ce jour, et d'autres sont prévus dans les prochaines années.

Cette visite a permis aux participants de se questionner sur la pertinence et la capacité de constituer d'autres tiers-lieux de ce type sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération dans le cadre du programme SESAME. Sans faire exactement la même chose, chaque site étant différent, il a nourri en plusieurs des idées pour porter des projets à la croisée entre développement économique, développement agricole et culturel, et accueil du public.

Atelier mobilisation citoyenne SESAME

Afin de développer la connaissance et l'implication des habitants vis-à-vis de SESAME, un atelier s'est tenu pour imaginer une stratégie et des actions de communication, sensibilisation nouvelles et complémentaires à celles déjà mises en œuvre par l'agglomération (telles que le carnet SESAME des producteurs locaux ou la journée porte ouverte / fête de la Ferme de l'Envol). Les pistes ont été approfondies dans des ateliers successifs pour faire des propositions d'actions de communication concrètes : vidéos, réseaux sociaux, relai par les mairies, jeux, etc. L'important étant de bien définir sur quoi communiquer, et comment communiquer en fonction des cibles visées, et tout particulièrement les jeunes.

Au-delà de démultiplier la communication sur le programme SESAME, l'enjeu porte aussi sur la sensibilisation au mieux manger et aux enjeux agricoles. Des actions pourront être proposées en ce sens. Le sujet de la formation des jeunes vers les emplois agricoles a également été abordé.

Ateliers co-créatifs : les idées pour sensibiliser et communiquer autour de SESAME

Avec l'appui d'un professionnel de la communication, de l'agence de communication Mots-Clés, des membres du CODEVIC ont participé à deux sessions de travail d'identification, d'imagination et de co-création d'outils de communication complémentaires à ceux existants. Les sessions se sont déroulées le 18 octobre, dans la grande salle de l'Espace Saint-Exupéry, et le 1er décembre 2022, dans la salle de la Maréchaussée.

Les objectifs sont :

- ✓ Faire connaître le programme et ses évolutions
- ✓ Rendre compte de l'engagement de Cœur d'Essonne Agglomération et de l'ensemble des parties prenantes en faveur de la transition agricole et alimentaire
- ✓ Faciliter l'adhésion, la participation et l'engagement dans le programme

Ces travaux de réflexion ont débouché sur la conceptualisation de :

- Un jeu/application mobile : **SESAME Ouvre-toi !**

Sous une forme de *Géocaching*, il s'agirait d'une application mobile sous forme de carte interactive, incluant une chasse aux trésors pour faire découvrir le programme Sésame. Le Géocaching consiste à utiliser les fonctions du GPS (Géopositionnement par satellite) pour rechercher ou dissimuler des « caches » dans divers endroits à travers le monde.

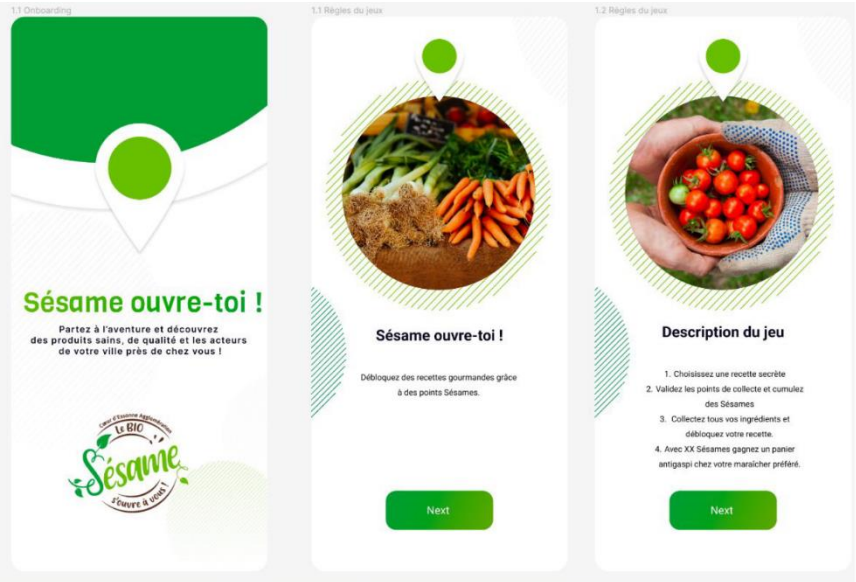

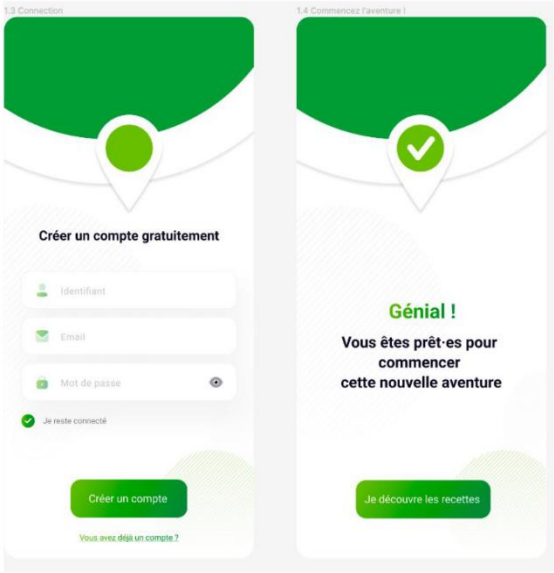

Les idées supplémentaires apportées durant les deux ateliers :

- Créer des systèmes de mise en relation pour accentuer le covoiturage : des personnes proches d'un point de collecte se déplacent pour s'y rendre, gagnent des points bonus. Sous forme de notification : "se rallier à cette collecte".
- Faire jouer des classes d'élèves ensemble en répartissant les personnes selon les points de collecte : chat interactif entre les élèves.

- Ajouter des indications sur la saisonnalité des produits, la provenance, la qualité sur chaque fiche indice + portrait de maraîchers, de producteurs.
- Ne pas entacher le temps des producteurs systématiquement en proposant l'option du QR Code.

Prototypage de **Fiches SESAME**

Il s'agirait d'une fiche recette Recto/verso, sous la forme d'un marque page, avec des recettes dont les ingrédients (ou une grande partie) sont produits localement.

Avec l'agence de communication « Mots Clés », la réflexion est désormais portée sur la concrétisation de ces idées selon les moyens nécessaires et pouvant être consacrés dans le cadre du programme SESAME.

Créer un Collectif SESAME

Un atelier pour la création du Collectif SESAME s'est tenu le 22 novembre, à la grande salle de l'Espace Saint-Exupéry, réunissant une quinzaine de personnes.

Le CODEVIC a été sollicité pour la création d'un réseau d'habitants ayant la capacité de relayer autour d'eux (voisins, familles, proches) les messages, actions et initiatives du programme SESAME. L'idée de départ était que des membres du CODEVIC travaillent à la manière de constituer ce collectif et notamment sa composition.

Des échanges, a émergé l'idée que ce collectif devrait, au départ, être constitué des membres du CODEVIC mobilisés sur SESAME eux-mêmes. Ceux-ci constitueraient alors une sorte de « noyau dur » ayant la capacité de communiquer sur le programme SESAME, la teneur de ses actions ainsi que son actualité.

Pour cela, il faudra mettre en place les outils de communication et de transmission au sein des différents réseaux

de chacun des membres mais aussi par une participation proactive du CODEVIC à des instances identifiées, comme par exemple les comités d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC)[1], les commissions *restauration* au sein des établissements scolaires, ou encore la prospection d'associations et autres acteurs de terrain intéressés pour devenir prescripteurs de SESAME (réseaux médico-sociaux type ADMR, médecins généralistes, etc.). Ici l'idée est de diffuser la « parole SESAME » auprès de cibles préférentielles au regard des enjeux qui ont motivé l'élaboration du programme SESAME.

Pour ce faire, les membres du collectif SESAME doivent bénéficier d'un niveau d'information privilégié sur le programme. Les participants à cet atelier ont ainsi en grande majorité demandé de mieux connaitre le contenu et le fonctionnement du programme SESAME.

Dès lors pour la suite, en lien avec les agents de l'agglomération qui travaillent sur SESAME, un cycle de formations approfondies sur SESAME est envisagé pour les membres volontaires de ce collectif et qui serait régulièrement nourri des actualités par des outils de communication dédiés rendant compte de l'actualité de SESAME à un public non technicien mais averti.

Diverses idées d'outils ont été évoquées :

OUTILS / IDÉES	Où ?	TYPE DE SUPPORT
Newsletter	- Sur un ou des médias ciblés et sur un Extranet à créer du CODEVIC - Mise à disposition publique et physique sur les sites de l'agglomération, lors des événements et par distribution postale	Versions numérique et papier
Média d'échanges entre membre du collectif SESAME	Application de messagerie instantanée par exemple	Numérique
Une plateforme citoyenne	à l'instar du réseau « Maires et Citoyens »	Numérique
Une synthèse pratique / flyer / état des lieux de SESAME : en quelques points une synthèse sur ce que propose SESAME	Mise à disposition publique et physique dans les équipements de l'agglomération, lors des événements	Version papier
Vidéos	Sur le site internet et les réseaux sociaux de l'agglomération	Numérique
Cycles de formation	Programmation d'ateliers de formation	/
Bouche-à-oreille	Dans le réseau de chacun (voisinage, lieu professionnel, etc.)	/
Informations orientées SESAME avec produits de saison par exemple	Espace SESAME sur le site internet de l'agglomération, Newsletters, Flyer, etc.	Versions numérique et papier

[1] **Le comité d'éducation à la santé** et à la **citoyenneté** (CESC) est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière **d'éducation** à la **citoyenneté** et à la **santé** et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. URL : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

COMITÉ PERMANENT DU PROJET DE TERRITOIRE 2030

Prévention des déchets

Formation pratique à la démarche « zéro déchet »

Des membres du CODEVIC ont assisté à une formation sur les bonnes pratiques et recettes à adopter au quotidien pour limiter les déchets ménagers dans le cadre de la démarche « Zéro Déchet ». La formation s'est tenue le 22 juin à la Cité du Développement économique.

« *Les ateliers et formations qui ont eu lieu permettent aux membres du CODEVIC de devenir des citoyens éclairés sur la thématique des déchets* », a pu expliquer Mme BLONDIAUX, membre du collège des associations du CODEVIC, lors de la plénière de restitution de juillet.

Dans un premier temps, les participants ont échangé sur les enjeux et le fonctionnement du traitement des déchets. La formation a ensuite permis de montrer les solutions possibles au quotidien pour limiter la production de déchets. La dernière séance a été plus axée sur les propositions pour mieux communiquer et sensibiliser aux enjeux de limitation de la production des déchets et de l'importance du tri auprès de la population du territoire.

Plusieurs idées ont ainsi été exprimées : l'importance de l'exemplarité des services publics, les mesures incitatives pour réutiliser les contenants, le retour de la consigne, l'uniformisation des consignes de tri, etc. Toutes ne sont toutefois pas du ressort de l'agglomération. Ces thématiques continueront à être approfondies dans le cadre de l'élaboration du PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) de Cœur d'Essonne en lien avec le CODEVIC.

Il a également été demandé l'organisation de visites de l'écosite de Vert-le-Grand / Echarcon (site de traitement des déchets collectés) pour bien se rendre compte de la complexité et de la technicité de la valorisation des déchets.

Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Les PLPDMA, obligatoires depuis le 1er janvier 2012, sont portés par les collectivités en charge de la collecte des déchets.

Une formation des membres du CODEVIC s'est déroulée le 14 juin, suivie d'un atelier de travail sur des préconisations d'actions à conduire dans le cadre du nouveau PLPDMA de l'agglomération, le 28 juin. Les deux rencontres ont été animées par le service déchets de Cœur d'Essonne, à la Cité du Développement économique. Les travaux du CODEVIC ont contribué à enrichir le futur PLPDMA de l'agglomération, dont la présentation est prévue au cours du premier semestre 2023.

Visite découverte

Poursuivant avec la thématique de la Prévention déchets, des visites ont été organisées le 14 et 28 novembre au sein de l'Ecosite situé à Vert-le-Grand. Des visites ont également été organisées à Echarcon (à proximité de

Cœur d'Essonne Agglomération), sur lequel est notamment implanté le Centre Intégré de Traitement des Déchets Ménagers du SIREDOM (le syndicat intercommunal de traitement des déchets, dont fait partie Cœur d'Essonne Agglomération) et exploité par la Société d'économie mixte (actionnariat majoritairement public et dont Cœur d'Essonne Agglomération fait partie). Grâce aux différents sites visités, ces temps ont permis aux participants d'observer le circuit des déchets et les opérations de valorisation qui en font de nouvelles ressources ainsi que d'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire.

Les visites se poursuivent en février 2023.

Les visites à l'écosite de Vert-le-Grand ont suivi le circuit suivant :

- Dépôt des camions bennes dont une partie servent à collecter les déchets de Cœur d'Essonne, société SEMAER, filiale de SEMARDEL ;

- Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND, non incinérables, non recyclables), valorisés en biogaz réinjecté dans le réseau, société SEMAVERT, filiale de SEMARDEL ;

- Centre Intégré de Traitement des Déchets Ménagers (CITD) exploité par **SERIVEL, filiale de SEMARDEL pour le SIREDOM** : centre qui valorise à la fois les ordures ménagères résiduelles (poubelles noires) par incinération pour production d'électricité/chaleur et des emballages et papiers (poubelle jaune) pour recyclage par tri en nouvelles matières dites secondaires pour le recyclage.

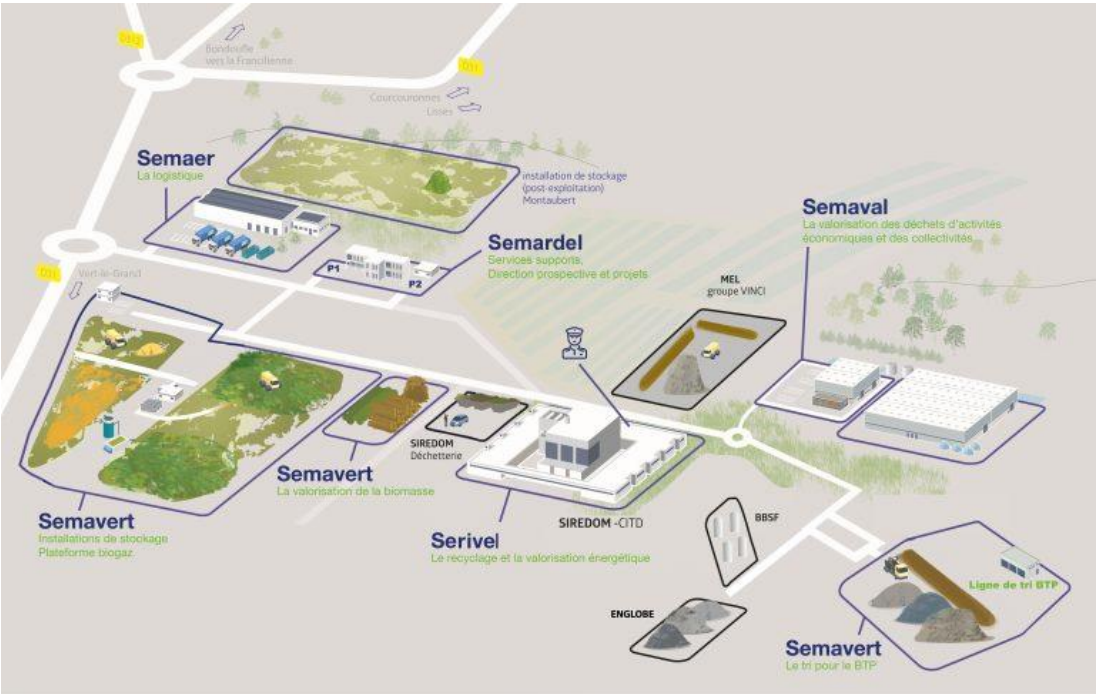

Santé et accès aux soins

Sur la thématique de la santé, la présentation du diagnostic santé du territoire, réalisé par l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) en 2021, s'est déroulée le 15 novembre, à la grande salle de l'Espace Saint-Exupéry, présenté par le pôle Développement Social de Proximité de l'Agglomération.

La rencontre a été l'occasion d'échanger sur les possibilités d'actions pour améliorer l'accès aux soins dans le cadre du périmètre d'intervention de l'agglomération, tout en considérant la position de Cœur d'Essonne Agglomération sur cette compétence relevant principalement de l'État (Ministère, Agence Régionale de la Santé) ou des organismes de la protection sociale (CPAM). Toutefois, le rôle indirect de l'agglomération en matière de santé publique, de prévention, au regard d'un certain nombre de politiques publiques (environnement, prévention des pollutions, alimentation, petite enfance, qualité de l'air dans les bâtiments, etc.) a été souligné.

Le problème principal identifié pour l'accès aux soins est le déficit de praticiens, et tout particulièrement de médecins généralistes et spécialistes sur le territoire (constaté par ailleurs dans beaucoup d'autres départements français), et donc une faible densité médicale, un solde négatif entre le nombre d'installations et le nombre de départs des professionnels de santé dans un contexte de vieillissement du personnel médical dans le territoire, mais aussi en tenant compte de l'évolution des pratiques professionnelles et des aspirations des nouvelles générations de praticiens.

Le CODEVIC est mobilisé comme force de proposition vis-à-vis de l'agglomération et de l'État (Agence Régionale de la Santé) pour sensibiliser sur certaines questions. L'axe de réflexion issu des échanges est porté sur les actions locales pouvant contribuer à attirer de nouveaux médecins, la prévention des maladies et donc, le nombre de malades, étant complémentaires.

Les propositions du CODEVIC sont les suivantes :

- En ce qui concerne la prévention santé : au niveau de l'agglomération, agir davantage sur la prévention santé par la sensibilisation à l'alimentation saine, l'amélioration de la qualité de l'air, les mobilités actives, les espaces de respiration, de loisirs et développer la pratique sportive, par exemple.

- En ce qui concerne les actions de sensibilisation du public au-delà de la prévention, communiquer davantage sur les bonnes pratiques de consultation (rôle du SAMU, fréquentation des urgences, outils existant pour trouver un médecin traitant, existence des maisons médicales de garde, etc.)

- En ce qui concerne le renforcement de l'attractivité médicale du territoire :

    - Améliorer le cadre de vie en général et les questions de mobilité ;
    - Faciliter la venue des internes en prenant en compte les besoins familiaux (mode de garde de la petite enfance), logements adaptés et accessibles (durée, prix) et étudier des dispositifs d'hébergement ;
    - Afin de faciliter les installations, agir auprès des promoteurs pour des logements réservés aux professionnels de santé, des logements « clés en main » dans les opérations immobilières ;
    - Soutenir la transformation du Centre Hospitalier Sud Francilien, dont dépend l'hôpital d'Arpajon, en Centre Hospitalier Universitaire afin d'améliorer l'attractivité professionnelle médicale du territoire ;

Les participants soulignent également l'importance du rôle de l'État, et notamment en ce qui concerne, le nombre de médecins formés (tout en soulignant que les mesures mettent du temps à produire leurs effets compte tenu du temps long de formation, l'amélioration de la rémunération des internes, la médecine scolaire, l'intégration des diverses formes de médecine (notamment les médecines dites « douces ») dans les parcours de formation.

LES TEMPS DE RÉUNIONS PLÉNIÈRES ET DE RESTITUTION DU CODEVIC

Assemblée plénière du 2 juillet 2022 – Le Plessis-Pâté

Cette séance de travail plénière, a permis de faire une première synthèse partagée et croisée des travaux du CODEVIC menés depuis le début de l'année 2022.

Une trentaine de membres du CODEVIC étaient présents pour prendre connaissance des restitutions d'ateliers, échanger sur leurs contenus, et réfléchir à la poursuite des travaux après la rentrée de septembre.

Quatre membres du CODEVIC (M. FREYSSINET, M. LECOCQ, Mme ROQUE et Mme BLONDIAUX) ont effectués la restitution synthétique des visites et ateliers.

Assemblée plénière du 10 décembre 2022 – Bâtiment Modul'Air Base 217

Les travaux de l'année se sont conclus lors de la plénière du 10 décembre, dans l'objectif de dresser le bilan annuel du CODEVIC et de présenter les travaux à venir.

Objectifs :

- Restituer et échanger sur les temps des ateliers du second semestre 2022
- Valider le présent rapport d'activité 2022
- Valider la Charte de fonctionnement et du Règlement intérieur du CODEVIC
- Valider le calendrier et le contenu des temps du premier semestre 2023

Conseil communautaire du 15 décembre 2022

À l'invitation du Président de Cœur d'Essonne Agglomération, le Président du CODEVIC, François BATAILLARD, présentera le bilan d'activité de l'année 2022 et les perspectives de travail pour l'année 2023 aux élus de l'agglomération, en amont du dernier conseil communautaire de l'année.

AUTRES TEMPS FORTS DU CODEVIC

Fête champêtre à la Ferme de l'Envol

Sur invitation, le CODEVIC a pris part le 25 juin à la **Fête champêtre à la Ferme de l'Envol** avec au programme les visites de la ferme, d'une maison en éco-construction, de la découverte de produits fermiers, des activités ludiques pour enfants, des ateliers « Consommer autrement » et troc livres, des ateliers « Les Enfants Cuisinent » et un Foodtruck.

La Fête était également l'occasion de prendre part aux Conférences d'agriculteurs locaux, sur l'approche genre en agriculture, des fermes collectives, la santé au travail les stratégies d'accompagnement de la nouvelle génération.

Atelier de prévention santé – Mairie de La Norville

Dans le cadre de la thématique santé, les membres du CODEVIC ont pris part, le 10 novembre, à **l'atelier de prévention santé**, à la mairie de La Norville. L'atelier était organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et Mme Fabienne LEGUICHER, Maire de La Norville.

Grande plantation participative de la forêt urbaine

Le CODEVIC a également pris part au lancement de la **grande plantation participative de la forêt urbaine,** qui a débuté le 19 novembre. Il s'agit d'un projet mené et co-porté par l'Agglomération et la commune de Villiers-sur-Orge, portant sur 2000 m² dédiés à la plantation de jeunes arbres de manière dense et aléatoire qui deviendront, à terme, une forêt dense et mature.

Inauguration de la « Coulée douce » de Villiers-sur-Orge

Sur invitation de Monsieur Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, le CODEVIC a pris part à **l'inauguration du nouvel espace naturel la « Coulée douce » de Villiers-sur-Orge**, le **19 novembre.**

ADHÉSION DU CODEVIC À LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT (CNCD)

La CNCD est un réseau ouvert à tous les conseils de développement afin de promouvoir leur place dans le paysage démocratique français, développer une expertise au service du réseau et assurer la valorisation, la mutualisation et la capitalisation des travaux des Conseils de développement et faciliter le partage d'expérience.

Le CODEVIC de l'Agglomération est membre de la CNCD et partage, à ce titre, les expériences des autres conseils de développement à travers toute la France, au cours de rencontres, de groupes de travail thématiques et d'une plateforme de partage de ressources (délibérations, statuts, chartes, etc.).

COMMUNICATION AUTOUR DU CODEVIC

L'agglomération a développé une approche de communication sur le CODEVIC avec une édition spéciale dans le Journal bimestriel de l'Agglomération, février 2022.

Cette communication s'est accompagnée de la création d'un onglet consacré au CODEVIC sur le site internet de l'agglomération.